PROAGRI mes parcelles
l'accélérateur de performance

RÈGLEMENTATION

Plan prévisionnel de fumure

Gérez la fertilisation azotée et générez vos documents règlementaires

Les + AVANTAGES

- **Un accompagnement individuel par votre conseiller chambre.**
- **Un conseil neutre.**
- **Une excellente connaissance des sols du département.**
- **Maitrise du paramétrage N, P, K en fonction des sols et des systèmes de culture.**

Le Plan de Fumure Prévisionnel,
avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

> Bénéficier d'un plan de fumure prévisionnel dans un souci d'efficacité technique et de conformité réglementaire (Zone vulnérable, ZAR, MAE...).

> Calcul des doses de fertilisants N, P et K nécessaires à la parcelle en fonction des sols, de l'assolement et des disponibilités en amendements organiques.

> Réaliser un plan prévisionnel de fumure pour mon exploitation (répartition des amendements, fractionnement, choix des engrais, couverture des sols...) conforme aux exigences règlementaires.

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Plan prévisionnel de fumure

Gérez la fertilisation azotée et générez vos documents règlementaires

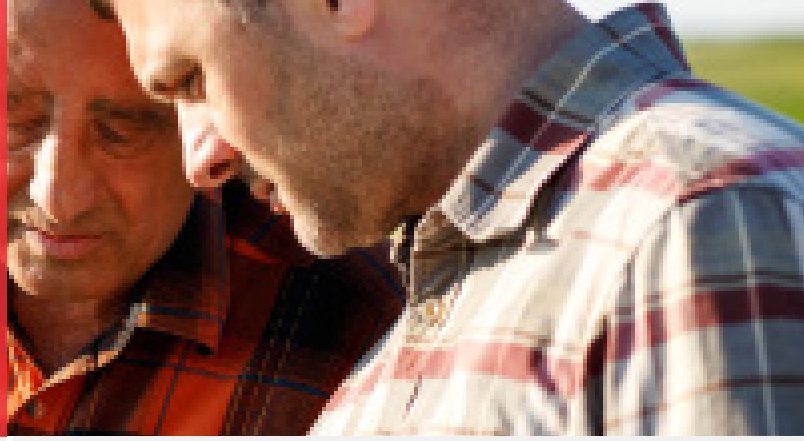

CONFORMITÉ RÈGLEMENTAIRE

> Réalisation d'un plan prévisionnel de fumure conforme aux exigences relatives à la directive Nitrates.

CALCUL DE DOSE DE FERTILISANTS À LA PARCELLE

> Utilisation des données de sol (type de sol, analyses de terre, reliquats réels ou moyens), de variétés et d'historique parcellaire pour réaliser le calcul de dose par la méthode du bilan.

PRÉVISION DU FRACTIONNEMENT

> Inscription des apports prévisionnels dans le plan de fumure en fonction de la dose totale calculée.

Nous vous accompagnons

MODALITÉS

> Prestation ouverte aux abonnés et au non abonnés MesParcelles.

> Prestation individuelle en présentiel. Rendez-vous à la Chambre d'agriculture avec le cahier d'enregistrement de vos pratiques.

LIVRABLES ET DÉLAIS

> Le Plan Prévisionnel de Fumure en version papier et numérique, remis avant le 15 mars ou dans les deux semaines suivant la réception de la fiche de renseignements pour les demandes arrivant après le 15 mars.

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Agronomie - Environnement et Territoires
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 45
agronomie@indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages, Millet-Leproust D.

SUP.COM.DOC.43.04.01.2023